

Réf: Dossier 398503

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE- VAMS CONSTRUCTION » en abrégé
« SN-VAMSC »

Siège ABOBO, COLATIER, NON LOIN DE LA MOSQUE
FAH DOUMBIA, Lot 160, Ilot 18., Lot 160, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 21/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE- VAMS
CONSTRUCTION » en abrégé « SN-VAMSC »

Objet : - CONSTRUCTION METALLIQUE
- MENUISERIE BOIS,
- ALU ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABOBO, COLATIER, NON LOIN DE LA MOSQUE
FAH DOUMBIA, Lot 160, Ilot 18., Lot 160, Ilot 18

Dirigeant(s) M FANNY DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01727 du 02/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20777/GTCA/RC/2025 du 02/04/2025

